

Compte rendu de la séance du mardi 29 juin 2021

Présents : Michaël BIANCARDINI, Suzette BOUTONNET, Marie-Thérèse CHAPELLE, Bernard CREISSENT, Anthony LAGARDE, Laurane MANAS, Sarah PRIEUX, André ROUX.

Absents ayant donné procuration : Guy CLAVEYROLES à Marie-Thérèse CHAPELLE, Dominique FORT à Suzette BOUTONNET, Roseline PRADEILLES à Bernard CREISSENT

Absents excusés : Serge LAPIERRE, Gisèle BOUTIN

Absent : José LOUREIRO

Secrétaire de la séance : Michaël BIANCARDINI

1) Approbation du compte-rendu du conseil municipal du 18 mai 2021.

Vote 1 abstention et 10 voix POUR

2) Approbation du procès-verbal de mise à disposition des actifs et des passifs à la communauté de communes suite au transfert de la compétence Eau et Assainissement.

Madame Maire rappelle le cadre légal relatif au transfert de compétence. Il est mis à la disposition de la Communauté de communes Gorges Causses Cévennes, les biens mobiliers, immobiliers et matériels, tels que définis en annexe, nécessaires à l'exercice de la compétence eau et assainissement.

Vote 11 voix POUR

18h15 : arrivée de Mehdi BENKELFAT

3) Acquisition de terrains situés au nord de la Zone d'Activité de Cocurès

Mme le Maire expose au conseil municipal que la Communauté de Communes Gorges Causses Cévennes en date du 8 avril 2021 a délibéré pour céder à la commune de Bédouès-Cocurès pour l'euro symbolique le terrain situé au nord de la zone d'activité de Cocurès (bande végétalisée) pour une surface de 859 m², parcelle cadastrée A 1465.

Vote 2 abstentions et 10 voix POUR

4) Formation des agents : autorisation de signer les conventions avec les organismes de formation

Mme le Maire fait part au Conseil Municipal du souhait des agents de la collectivité de se former pour le service technique mais également pour le service administratif. Lorsque ces formations sont organisées avec des organismes autres que le CNFPT, des conventions doivent être signées entre la commune et l'organisme privé.

Mme la Maire demande au Conseil Municipal l'autorisation qu'elle puisse signer ces conventions pour la durée de ce mandat.

Vote 12 voix POUR

5) Plan de Relance Numérique : école

Mme la Maire fait part de l'inscription de la commune au plan de relance numérique pour l'achat de matériels informatiques pour l'école.

Vu l'acceptation de notre dossier de demande de subvention au titre de l'appel à projet pour un socle numérique dans les écoles élémentaires et vu le conventionnement qui servira de support au paiement de la subvention qui nous a été accordée, le Conseil Municipal autorise Mme le Maire à compléter le formulaire en ligne et à signer la convention de financement.

Vote 12 voix POUR

6) Voirie : contrats territoriaux 2018-2021

Le Conseil Départemental nous informe d'un reliquat de subvention de 10 300 € sur les contrats territoriaux 2018-2021 concernant des travaux de voirie.

Mme le Maire propose de refaire un mur éboulé entre le pont de La Baume et le camping Chantemerle le long du Tarn, une demande de réactualisation du devis a été faite par Dominique FORT.

7) Questions diverses

- Aménagement du Cos : subvention accordée 12 633 € du conseil départemental et 3556.26 € de l'Etat. On est toujours en attente des devis d'aménagement

- Ecole : lundi 28 juin : restitution du projet d'aménagement de la place devant la chapelle St Saturnin avec l'intervention de l'architecte du CAUE. Compte rendu fait par André ROUX

- SICTOM : mise en place de 11 conteneurs "jaune" emballage par le SICTOM. C'est une phase expérimentale. Compte rendu fait par Laurane MANAS

- PNC : participation au "Jour de la Nuit" le samedi 9 octobre 2021. Laurane MANAS propose plusieurs idées.

- Agents techniques : embauche d'un agent technique par intérim sous couvert de l'association ALOES

- Fibre optique : travaux à Ruassols et Rampon

- Commission cantine de Florac : compte rendu fait par Mehdi BENKELFAT. Il constate une nette amélioration sur la provenance des produits, beaucoup de frais et une augmentation de la qualité nutritionnelle.

- Remarque faite par Mme BRAJON Esther : elle souhaite sensibiliser les élus sur la difficulté de mettre en eau la fontaine du village de Bédouès à côté de l'école. Cette fontaine sert également pour arroser les jardins en contrebas. Elle demande de la commune refasse le réseau, mais ce réseau passe sur du domaine privé. Le conseil prend note de ses remarques

- Marlène LAPIERRE demande s'il serait possible de mettre un paillason devant l'entrée de la chapelle St Saturnin

- M et Mme ALADEL souhaite créer un collectif de jardinage citoyen et demande l'accord de la mairie.

Séance levée à 20h00

Vu Mme le Maire

Vu le secrétaire